

Synthèse du comité syndical du SYTRAL du jeudi 13 décembre 2012

■ SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT POUR L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE

Le comité syndical désigne les six membres suivants pour le représenter au sein du Syndicat Mixte de Transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, qui regroupe la Région Rhône Alpes, la communauté d'agglomération du pays viennois (ViennAgglo), la communauté d'agglomération Porte de L'Isère (CAPI) et la communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole (SEM) : Georges Barriol, Gérard Collomb, Yolande Peytavin, Bernard Rivalta, Robert Thévenot, Michèle Vullien.

■ BUDGET PRIMITIF 2013

Le comité syndical approuve le projet de budget présenté. Il s'inscrit dans la finalisation des investissements des plans de mandat 2002 et 2009 alors que le contexte économique est marqué par un très fort ralentissement de l'activité nationale.

L'ensemble des inscriptions budgétaires prévoit 1 075.M€ d'autorisations de crédits de dépenses et de recettes, soit une baisse de -8,9 % par rapport à l'année précédente.

Les prévisions d'endettement restent voisines de 1.2 milliard d'euros et le ratio de désendettement s'établirait à 7.4 ans.

L'exploitation des réseaux s'élève à 400 M€.

L'investissement sera de près de 200 M€.

En section d'exploitation les inscriptions en dépenses et en recettes seront de 661,128 M€, soit une hausse de 2,5% par rapport à l'année précédente.

Au total, le déficit d'exploitation des réseaux sera de 185,1 M€, en hausse de 5,9 M€ soit + 3,3% par rapport au budget 2012.

La dette du SYTRAL devrait s'établir à 1.232,8 M€ au 31 décembre 2013 (+0,6%).

■ PROGRAMME D'EMPRUNTS 2013

Le comité syndical approuve le volume d'emprunts suivant, conformément aux besoins pour l'exécution de l'exercice budgétaire 2013, à hauteur de :

- 100,736 millions d'euros pour les dépenses d'équipement,
- 30 millions d'euros pour les réaménagements ;

■ ADAPTATION DE L'OFFRE

Le comité syndical adopte les diverses adaptations de l'offre présentées. Ces mesures résultent d'un travail de concertation entre les équipes du SYTRAL, du délégataire Keolis Lyon et des élus des communes concernées. Elles ont été présentées à la commission de l'adaptation de l'offre du SYTRAL lors de sa séance du 13 novembre 2012.

■ **LIGNE PLEINE LUNE 4**

La ligne Pleine Lune 4 relie le centre Presqu'île de Lyon aux sites de logements étudiants de la rive gauche du Rhône et de Gerland, avec pour terminus, Saint Priest. Mise en place à titre expérimental en décembre 2010 pour d'une durée d'un an, la ligne a été reconduite pour une année supplémentaire au regard du niveau de fréquentation.

Depuis la rentrée de septembre 2012, la ligne Pleine Lune 4 enregistre une fréquentation en augmentation : une moyenne de 89 voyages par nuit, dont 33 voyages sur le trajet de 01h00 et 56 voyages sur le trajet de 03h00.

Au regard de ces résultats en progression, le comité syndical approuve la signature d'un nouvel avenant autorisant la continuité du service jusqu'en juillet 2013, sous réserve de l'accord du conseil municipal de St-Priest qui participe au financement du service à hauteur de 50%.

■ **LIGNE 4 EXPRESS DU RESEAU COLIBRI**

La communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP) a souhaité pouvoir relier les communes de Neyron et des Echets au terminus de la ligne C2 à Rillieux Semailles, afin que des connexions puissent être établies avec le réseau TCL. Afin de mieux relier les zones d'activités du plateau des Echets au bassin d'emplois du Nord de Lyon, la CCMP a demandé à connecter une seconde ligne au terminus de la ligne C2. Il s'agira de la ligne 4, ligne express qui aura un arrêt route de Strasbourg (arrêt à créer par CCMP), puis s'arrêtera aux arrêts de la zone d'activité de Sermenaz.

■ **PLAN DE DEPLACEMENT D'ENTREPRISE ET D'ADMINISTRATION**

Le comité syndical approuve les conventions passées avec la zone industrielle de Meyzieu et la ville de Décines.

■ **ACCORD DE COOPERATION ENTRE ALSTOM, KEOLIS ET LE SYTRAL**

Afin de réduire ses dépenses énergétiques et de lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences sur l'environnement, le SYTRAL travaille avec son délégataire, KEOLIS Lyon, et ALSTOM, fournisseur des rames de tramways actuellement en exploitation sur le réseau TCL, mais aussi l'un des leaders mondiaux des systèmes d'énergie, afin d'améliorer l'efficacité énergétique de l'exploitation de son réseau de tramways et métros.

Leur objectif est de coopérer afin d'étudier et définir les conditions pour réaliser ensemble, sur le réseau tramway TCL, une expérimentation grandeur réelle de solutions innovantes proposées par ALSTOM et permettant au SYTRAL et à KEOLIS LYON d'optimiser les dépenses énergétiques et les coûts de fonctionnement relatifs au matériel roulant tramway, aux systèmes et aux infrastructures associées.

Le comité syndical approuve la passation d'un accord de coopération qui a pour objectif de modéliser les gains et retours sur investissements attendus par la mise en place et l'installation de systèmes innovants sur les infrastructures (sous-stations électriques,...) et le matériel roulant tramway du réseau TCL et de définir les conditions de réalisation d'une expérimentation en grandeur réelle sur le réseau TCL à même de démontrer l'atteinte de ces gains.

■ PATRIMOINE FONCIER - PARC RELAIS VELOS SECURISES

Le Sytral va implanter, dans les grands pôles d'échanges de l'agglomération, des équipements de stationnement vélo sécurisés. Ils permettront aux cyclistes des trajets combinés avec le réseau de transport en commun, en leur offrant des possibilités de stationnement sécurisé.

Le comité syndical approuve la mise en place par le Sytral, de deux stationnements sécurisés, accessibles sur contrôle d'accès seraient dans des parcs relais de La Soie et de Vaise. Par la suite, d'autres implantations pourront être réalisées à Vénissieux, Laurent Bonnevey et Gorge de Loup. Ce nouveau service sera accessible avec une carte billettique (Técély, OÙRA!).

Les deux premiers stationnements sécurisés dans des parcs relais en ouvrage, à La Soie et à Vaise ainsi que les trois stationnements de Meyzieu ZI, Meyzieu Gare et Décines centre réalisés par le Grand Lyon devraient être opérationnels en septembre 2013. L'enveloppe globale prévisionnelle s'élève à 360 000 €.

■ CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC NATIONAL RELATIF AU PROJET ANNEAU DES SCIENCES

Le SYTRAL a contribué à la définition des mesures de transports collectifs du projet porté par le Grand Lyon sous le nom « Anneau des Sciences », dont le débat public a été ouvert le 10 novembre 2012.

Le réseau de transport en commun est en effet soumis à de nombreuses contraintes sur ce territoire. Les voiries sont saturées aux heures de pointe et tout incident de la circulation resurgit sur l'efficacité des lignes. L'enjeu est de se donner les moyens de proposer des services de transports collectifs adaptés au contexte urbain particulier de l'Ouest lyonnais et d'en garantir l'efficacité. Les propositions sont les suivantes :

Des mesures relevant de principes inscrits au PDU révisé en 2005

- Ligne forte A2 Francheville – Perrache
- Amélioration des vitesses commerciales des lignes de l'ouest lyonnais

Des mesures relevant de principes inscrits au Scot adopté en 2010 :

- Prolongement du métro B aux hôpitaux sud et parc-relais de 900 places
- Liaison Hôpitaux sud – Brignais : principe de liaison depuis les secteurs périurbains vers le réseau de l'agglomération, toutefois cette liaison sort du PTU actuel, son portage n'est donc pas défini, ni son mode.

Des opportunités offertes par le projet

- Utilisation de l'autoroute A6 par des navettes et/ou lignes expresses depuis le nord-ouest vers Perrache et valorisation du P+R Pérolier pour favoriser l'intermodalité voiture particulière/transports collectifs
- Utilisation du tunnel sous Fourvière par un service sur deux des lignes expresses de l'ouest lyonnais vers Perrache
- Utilisation des futurs ouvrages du périphérique sur les tronçons pertinents pour offrir de nouveaux services de rocade pour le rabattement vers le réseau lourd (ex : ouest lyonnais – hôpitaux sud) et le franchissement du Rhône

- L'amélioration des performances et du maillage bus sur la confluence par la requalification de l'autoroute A7 en boulevard urbain

Des projets prévus par ailleurs qui profiteront de l'Anneau des Sciences

- Ligne forte A4 nord prévue au PDU entre Ecully et Part-Dieu et valorisation du P+R Pérollier pour favoriser l'intermodalité voiture particulière/transports collectifs

Le comité syndical approuve ces propositions qui seront prochainement transmises au Président de la Commission nationale du Débat Public.